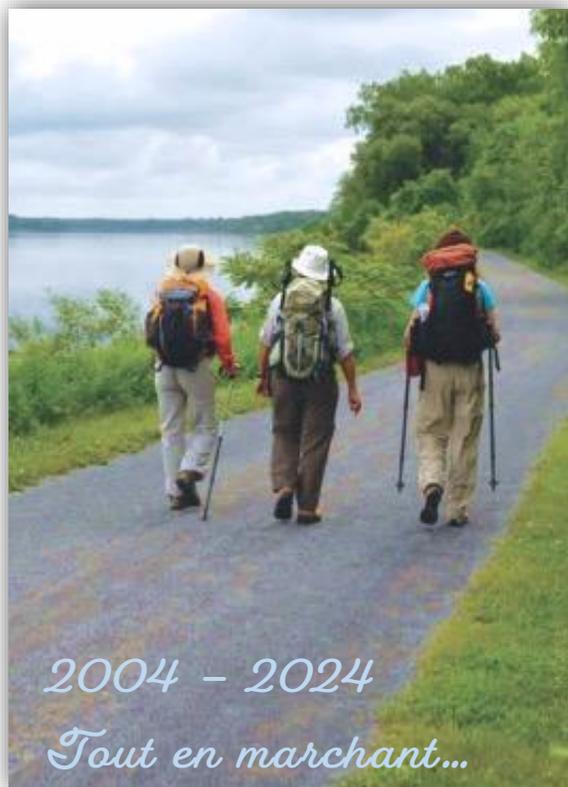




Guide-Itinéraire 2024

Avant de se plonger dans les préparatifs de la marche, voici quelques mots pour se remémorer la philosophie du Chemin des Outaouais.



MARCHER...

Prendre du temps
Pour n'avoir d'autre occupation que marcher

Éprouver la fatigue du corps,
Quitter le monde habituel du confort si mou,

Emporter juste ce qu'il faut,
Se délester de l'inutile et s'en aller,
Un pas devant l'autre, à la force de ses moyens.

Ce ne sont pas les grandes distances
Qui comptent mais la volonté
De s'arracher aux habituels paysages.

Progresser sur le chemin malgré l'envie d'arrêter,
Faire jaillir les ressources cachées en soi
Pour avancer encore, malgré les obstacles,
Malgré la soif, malgré la pluie et cet insidieux désir
De se coucher, découragé,

Faire des étapes, s'orienter, s'essouffler, s'épuiser
Et retrouver la pleine saveur du pain et de l'eau,
Si simple, mais qui revigorent, se nourrir
De la présence des Autres
Qui stimulent et Soutiennent

Marcher, n'est-ce pas la vie ?

(auteur inconnu)



Notes

- Si vous n'imprimez pas ce guide, veillez à bien imprimer la feuille de [Validation](#) quotidienne du parcours (à la fin) afin de pouvoir la faire tamponner ou signer à chaque hébergement si tel est votre souhait.
- Le terme « marcheur » inclut aussi les marcheuses; le masculin est utilisé pour alléger le texte. Afin de respecter toutes les tendances, ce terme plus large comprend les pèlerines et les pèlerins, les randonneuses et les randonneurs ainsi que toutes les personnes qui veulent relever un défi, et ce, peu importe leurs convictions personnelles.

Avis importants

Compléments au Guide itinéraire :

Foire aux questions (FAQ) du site web

Avant et pendant votre Chemin des Outaouais, il est de votre responsabilité de compléter les informations présentées dans le Guide-Itinéraire en consultant la FAQ de notre site web (<https://chemindesoutaouais.ca/index.php/foire-aux-questions>) ; vous y trouverez une mine de renseignements. Par exemple, une liste partielle des épiceries présentes sur votre parcours s'y trouve dans la section Hébergement/Alimentation.

Cartes numériques

Pour vous familiariser avec l'itinéraire de votre Chemin, regardez le trajet à l'avance sur nos cartes internet : <https://chemindesoutaouais.ca/index.php/etapes>.

Nous avons également préparé des cartes qui fonctionnent avec certaines applications installées sur des téléphones, des tablettes ou appareils GPS. Ces cartes détaillent les parcours de chaque journée et sont disponibles en format GPX (https://drive.google.com/open?id=1WIKj46pjmXqzqANi13-af9a7Lsyx2DOc&usp=drive_fs) ou KMZ(https://drive.google.com/open?id=1WmsUC6cYdsjALEC-GPr2UC_H4CkWjlq&usp=drive_fs).

Responsabilité et dommages

La pratique de la marche de longue durée comporte des risques. Il est impératif que chaque marcheur respecte le code de la route, des pistes cyclables et de tout autre sentier pendant sa marche de longue durée du Chemin des Outaouais.

Il est aussi primordial que chaque marcheur suive les règles de chacun des hébergements et haltes/aires de repos qui l'accueillent.

Le Chemin des Outaouais se dégage de toute responsabilité quant aux malaises, accidents, pertes et vols d'équipements ou toute blessure de quelque nature qu'une personne pourrait subir lors des activités ou sur les lieux d'un hébergement qu'il organise.

**Chaque marcheur est responsable de sa propre sécurité.
Soyez prudent, soyez vigilant, faites attention à la circulation.
En cas d'urgence, composez le 911.**

Hébergements

- Le Chemin des Outaouais ne peut assumer aucun frais advenant le désistement de l'un ou l'autre de nos hébergeurs durant votre déplacement.
- Seuls les marcheurs dûment inscrits au Chemin des Outaouais ont accès aux hébergements indiqués dans cet itinéraire. Ces marcheurs inscrits reçoivent un écusson qui les identifie. De plus, une liste des marcheurs est distribuée aux responsables de chacun des hébergements.
- Il peut arriver que des informations complémentaires soient laissées à certains hébergements sur les babillards, par exemple comment obtenir la clé à l'hébergement suivant. Prière d'en prendre note s.v.p.

Consignes

- Sur une route sans trottoir, marcher sur l'accotement gauche du chemin, face à la circulation. Des pictogrammes sont présents à certains endroits, prière d'en tenir compte.
- Chaque jour, prévoir eau et nourriture pour la route.



- Surveillez les autocollants portant ce logo. Ils vous indiquent que vous êtes sur la bonne route. La plupart du temps, vous les trouverez collés à l'endos des panneaux de circulation.



- Vous verrez cette affiche aux aires de repos. Si vous avez un téléphone portable, vous pouvez scanner le code QR. Il donne accès au site Internet du Chemin des Outaouais.



- Surveillez aussi les flèches jaunes qui vous indiquent la route à suivre.



- Vous verrez cette affiche à votre hébergement quotidien. Si vous avez un téléphone portable, vous pouvez scanner le code QR. Il donne accès au site Internet du Chemin des Outaouais.

- Faire tamponner ou signer sa [Validation quotidienne du parcours](#) (voir la dernière page) à chaque hébergement.
- Arrivée à l'hébergement après 14 h et départ avant 9 h. En cas de pluie, vérifiez avec l'hébergeur si vous pouvez arriver un peu plus tôt.
- Chaque marcheur doit remettre la contribution demandée par l'hébergeur (20 \$, 25 \$, 30 \$ **ou plus comptant**) à chacun des lieux d'hébergement. Si on offre un repas, le coût est déterminé par l'hôte. Il est

fortement encouragé de remettre 20 \$ ou plus comptant à chaque hébergement même si vous ne complétez pas le parcours. Ce don permet d'assurer une certaine pérennité de nos hébergements.

- Veuillez noter que les hébergeurs déterminent eux-mêmes le montant demandé. Le Chemin des Outaouais n'en est aucunement responsable.
- Sans nos hébergeurs il n'y aurait pas de Chemin des Outaouais. Par égard aux hébergeurs et aux autres marcheurs, vous êtes priés de garder les lieux d'hébergements propres.
- **La literie n'est pas fournie.** Apportez **taie d'oreiller** et **sac de couchage** ; un matelas de sol est fourni ainsi qu'un oreiller et à certains endroits, des couvertures.
- Sauf exception, les hôtes n'offrent pas de service pour la lessive.
- Les distances indiquées dans le Guide-Itinéraire proviennent de l'outil Google Map. Il arrive parfois que les téléphones mobiles, les GPS et Google Map ne s'entendent pas sur les distances. Prière d'être indulgents s.v.p.
- S.v.p. respectez l'environnement. Ne laissez aucune empreinte sur votre parcours, sauf celle de vos pas !
- Les marcheurs doivent se conformer aux mesures sanitaires en vigueur dans la Province.
- Vous pouvez partager vos informations d'urgence avec une personne de votre groupe.

Photos

Vous avez des photos de votre Chemin à partager ? Faites-nous les parvenir à l'adresse suivante : photo@chemindesoutaouais.ca. En acceptant de nous faire parvenir vos photos où des personnes sont reconnaissables, vous consentez à leur publication et à leur diffusion sur nos média sociaux (ex : Facebook, Site Web, Twitter et Instagram) dans un but purement promotionnel.

Jour 1 : Ottawa à Orléans

Départ à 08h00 de la Basilique-Cathédrale Notre-Dame d'Ottawa (385, promenade Sussex, Ottawa).

Vos accompagnateurs vous guideront jusqu'à la rive de la Rivière des Outaouais par un trajet alternatif. Le trajet indiqué ici est plus direct.

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	En quittant la Basilique-Cathédrale Notre-Dame, prendre à droite sur la promenade Sussex jusqu'au premier rond-point. En route, vous verrez la Monnaie royale canadienne, les Affaires étrangères, les chutes Rideau, l'Ambassade de France, la résidence du gouverneur général et celle du Premier ministre du Canada.  Contourner le rond-point par la droite jusqu'à l'entrée de la résidence officielle du gouverneur général où vous avez accès à des toilettes publiques.	1,8
1,8	En quittant l'entrée de la résidence du gouverneur général, reprendre à droite sur la promenade Sussex (maintenant Princess Ave) jusqu'au 2 ^e rond-point. Contourner le rond-point par la droite, traverser l'avenue Princess et continuer tout droit jusqu'à la piste cyclable (Sentier de la rivière des Outaouais) qui bifurque à droite juste avant la promenade Sir-Georges-Étienne-Cartier.	0,4
2,2	Prendre à droite et suivre la piste cyclable jusqu'à ce qu'elle rejoigne le chemin Lisgar.	1,1
3,3	Traverser le chemin Lisgar et marcher sur le trottoir à droite de la promenade Sir-Georges-Étienne-Cartier jusqu'à l'avenue Acacia.	0,5
3,8	Prendre à droite et longer l'avenue Acacia en empruntant le trottoir à droite.	0,4
4,2	Après le 741, avenue Acacia, se diriger à gauche vers l'entrée d'un parc de la Commission de la capitale nationale (l'écriteau se lit « Rocailles ») et suivre la piste asphaltée.	0,1
4,3	Vous observerez une vieille fontaine au fond du parc, à votre gauche. Marcher vers la fontaine en suivant un sentier de pierres. Passer devant la fontaine vers la gauche, puis descendre un escalier qui vous conduit jusqu'à un stationnement. Traverser ensuite prudemment la promenade Sir-Georges-Étienne-Cartier pour rejoindre la piste cyclable.	0,2

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
	La prendre à droite et vous verrez, à environ 30 mètres, le grand panneau du Ottawa New Edinburgh Club.	
4,5	À ce grand panneau, prendre à gauche et descendre l'escalier jusqu'au sentier en gravier qui longe la rivière des Outaouais. (Vous pouvez aussi rejoindre le Sentier de la Rivière des Outaouais environ 200 m plus loin si l'escalier n'est pas accessible). Tourner à droite sur le sentier et continuer jusqu'à l'embranchement qui indique « Orléans ». Il y a des aires de repos sur le sentier.	7,7
12,2	À l'embranchement « Orléans », prendre à droite et monter la légère pente.  Toilettes sèches à droite. En haut de la pente, prendre à gauche la piste cyclable qui entre dans le boisé. Continuer tout droit sur la piste cyclable. À l'embranchement suivant, prendre à droite et poursuivre jusqu'à la promenade Sir-George-Étienne-Cartier. Prendre à gauche sur la promenade et traverser le pont.	1
13,2	Après le pont, reprendre à gauche sur la piste cyclable et la longer jusqu'à la rue Radisson Way. Continuer tout droit sur Radisson Way jusqu'au chemin Hiawatha Park.	3,2
16,4	Prendre à droite sur le chemin Hiawatha Park jusqu'à la l'intersection en T.	0,2
16,6	Prendre la piste cyclable en direction de l'Île Pétrie jusqu'à l'embranchement vers la rue Champlain.	2,2
18,8	Tourner à droite : vous êtes sur la rue Champlain. Poursuivre jusqu'au Centre commercial Place Orléans (vous arrivez face à l'entrée 1).	1,3
20,1	Face à l'entrée 1, aller vers la droite et longer le Centre commercial jusqu'au boul. St-Joseph que vous prenez sur votre droite. Poursuivre jusqu'à l'hébergement.	0,9
21,0	Arrivée.	

Jour 1 : Ottawa à Orléans (suite)**Lieu d'hébergement**

- Presbytère de la Paroisse Saint-Joseph d'Orléans, 2757 boul. Saint-Joseph.
- Se présenter au bureau avant 17 heures pour ensuite se diriger au sous-sol. Messe à 19 heures : vous pouvez accéder à votre hébergement à la fin de la messe vers 19h30. Dirigez-vous vers les toilettes, votre salle se trouve tout près.
- Pas de douche.
- Les samedis et dimanches, vous devez utiliser la porte du côté droit de l'église.
 - Téléphone du bureau (avant 17 h) : Kathleen Blain, 613 824-2472
 - Pour les urgences en soirée et les fins de semaine : Père Appolinaire Ntamabyaliro, 613 590-5961
- Avant de quitter, SVP prendre note des informations présentées sur l'affiche. Le code de la boîte à clé de votre hébergement à Buckingham y est indiqué de même que celui de la boîte à clé de votre hébergement à Montebello. D'autres informations peuvent être affichées.

**Services**

- Plusieurs services et restaurants sont disponibles à proximité.



Douche pour demain Jour 2: le Centre aquatique Lucien-Houle de Buckingham, situé à une quinzaine de minutes de marche de l'hébergement, autorise nos marcheurs à aller prendre leur douche gratuitement. Procédure : téléphoner aujourd'hui au 819 243-2345 poste 3066 pour aviser du nombre de personnes qui désirent profiter d'une douche. S'il n'y a pas de réponse, laisser le message sur la boîte vocale et mentionner le nombre de personnes qui ira prendre sa douche.
Adresse : 580-A, rue Maclaren Est, Buckingham



Blue Line 613 238-1111.

Jour 2 : Orléans à Buckingham

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	En sortant de l'hébergement, prendre à gauche sur le boul. Saint-Joseph puis tourner à gauche sur Place d'Orléans; longer le Centre commercial jusqu'à l'entrée 1. Service de restauration juste avant.	1
1	Prendre la rue Champlain (face à l'entrée 1) et continuer jusqu'à la piste cyclable.	1,2
2,2	Prendre la piste cyclable sur la droite; à l'intersection en Y, garder la gauche et poursuivre jusqu'au bout de la piste cyclable : vous arrivez au Ch. Tweddle.	2
4,2	Prendre à gauche sur le boul. Jeanne-d'Arc jusqu'au Ch. Trim	0,2
4,4	Tourner à droite sur le Ch. Trim; au rond-point, prendre à gauche pour continuer sur le Ch. Trim.	1,3
5,7	Tourner à gauche sur le Ch. Old Montreal/Ottawa 34 et poursuivre jusqu'à la rue Cameron.	6,4
12.1	Prendre à gauche sur la rue Cameron jusqu'au traversier. Possibilité de prendre une pause santé avant de traverser la rivière des Outaouais de l'Ontario vers le Québec.  Prendre le traversier (\$ comptant, cartes de crédit et Interac par « tap »).	0,5
12,6	Sur la rive québécoise, continuer tout droit sur le chemin du Quai qui rejoint la R-148N/315N (Chemin de Masson).	2,2
14,8	Continuer tout droit sur le chemin de Masson (R-315N) jusqu'à la voie ferrée que vous traversez; continuer environ 20 mètres et prendre la piste cyclable sur votre gauche.	0,3
15,1	Continuer de suivre la piste cyclable jusqu'à l'avenue Lépine.	3,6
18,7	Tourner légèrement à gauche sur l'avenue de Buckingham (R-315N) jusqu'à la rue Maclaren.	1,4
20,1	Traverser prudemment l'avenue de Buckingham, continuer sur la rue Maclaren jusqu'à l'hébergement qui se trouve sur votre droite.	0,3
20,4	Arrivée	



Lieu d'hébergement

- Sacristie de la Paroisse St-Grégoire de Nazianze, 150, rue Maclaren Est.
- Pour accéder à la sacristie, se rendre à la porte B du côté du stationnement à l'arrière de l'église. Le code d'accès de la boîte à clé a été affiché à votre hébergement à Orléans. La clé permet d'ouvrir les portes extérieure et intérieure.
- En entrant, montez l'escalier qui vous mènera à la sacristie. Installez vous-mêmes les matelas au sol dans la sacristie ou l'église.
- **Prendre note : il est interdit d'utiliser la cuisine qui se trouve au sous-sol.**
- **Si vous prenez un repas à l'intérieur de la sacristie, prière d'aérer la salle.**
- Remettre les matelas le long du mur de la sacristie avant votre départ.
- Remettre la clé dans la boîte à clé à votre départ.
- Veuillez payer votre hébergement dans la boîte prévue à cet effet dans la sacristie.
- Les mercredis, un groupe de prière occupe la sacristie de 13h30 à 15h30. Vous pouvez vous joindre à eux si vous le désirez. Attendre la fin de l'activité pour installer les matelas.
- Les samedis, il y a une messe de 16h à 17h. Prière d'attendre la fin de la cérémonie pour installer les matelas.
- Contact en cas d'urgence : Père Normand Daigle 514 569-5904
Si absent : Colombe Mireault 819 743-2789 ou
Bernard Hébert 819 281-1956



Services

- Dépanneur et restaurants à proximité.
- **Douche** : Vous pouvez aller prendre une douche au Centre aquatique Lucien-Houle si vous avez téléphoné hier pour aviser le Centre du nombre de personnes.
Horaire : du lundi au jeudi jusqu'à 21h; vendredi jusqu'à 20h30; samedi et dimanche jusqu'à 19h.
Adresse : 580-A, rue Maclaren Est



Taxi BMA Soucy 819 986-3332

Jour 3 : Buckingham à Thurso

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	En sortant de l'hébergement, prendre la rue Maclaren à droite sur quelques mètres puis tourner à droite sur la rue Bélanger; tourner ensuite à gauche sur la rue Church jusqu'à la rue Dollard.	0,7
0,7	Tourner à droite sur la rue Dollard jusqu'à l'avenue Lépine.	1,1
1,8	Prendre à gauche sur l'avenue Lépine et continuer tout droit jusqu'au chemin Pagé.	3,2
5	Prendre à droite sur le chemin Pagé et continuer tout droit jusqu'au chemin Linda.	1,1
6,1	Prendre à gauche sur le chemin Linda qui devient le 3 ^e Rang dans la municipalité de Lochaber. Continuer tout droit sur le 3 ^e Rang jusqu'au panneau d'arrêt, montée Berndt.  À la Ferme Val-Champs, au 1101, chemin Linda (environ 6,7 km du départ), il y a une aire de repos. Toilette extérieure faite maison.  Environ 3,6 km plus loin, on peut s'arrêter à un petit cimetière écossais où il y a une aire de repos.  Environ 200 mètres après le cimetière, au 870, 3 ^{ème} rang, Thurso (Lochaber Ouest), vous trouverez une autre aire de repos. Accès à de l'eau par un robinet extérieur. Banc et balançoire. Toilette accessible seulement si les propriétaires sont présents. Continuer tout droit sur le 3 ^e Rang jusqu'au panneau d'arrêt, montée Berndt.	5,3
11,4	Tourner à gauche sur la montée Berndt. Continuer jusqu'au 4 ^e Rang (ou chemin Craig) où il y a une croix de chemin en bois.	1,6

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
13	Tourner à droite au 4 ^e Rang.  Au 829, 4 ^o Rang, à « Notre petite ferme », se trouve une aire de repos. Table de pique-nique dans la cour et balcon à la maison principale. Eau potable disponible dans la grange arrière et lavabo à l'extérieur pour ablutions/rafraîchissement corporel. Pas de toilette. Continuer tout droit jusqu'au panneau d'arrêt (R-148), juste après la voie ferrée.	3,2
16,2	Tourner à gauche sur la R-148 qui devient rue Victoria dans le village de Thurso et continuer tout droit jusqu'à l'église St-Jean-l'Évangéliste.	1,4
17,6	Arrivée	

Lieu d'hébergement

- Salle au fond de la cour, entre l'église et le presbytère situé au 350, rue Victoria.
- Le premier arrivé prend la clé dans la boîte du journal Le Droit de la maison et tourne l'écriteau « ouvert » à la porte de la salle.
- La dernière personne à partir tourne l'écriteau « fermé » et remet la clé dans la boîte du journal Le Droit de la maison.
- Contact :
 - Madame Louise Leblanc (urgence seulement) : 819 707-0510; cellulaire 873 455-6737
 - Un autre numéro de téléphone sera indiqué dans la salle.

Services

- Services et restaurants à proximité.
- Étant donné l'offre alimentaire restreinte à Plaisance, il peut être avisé de faire des provisions pour les jours 4/5 à l'épicerie de Thurso.

Jour 4 : Thurso à Plaisance

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Reprendre la rue Victoria (R-148) à droite. Au feu de circulation, tourner à gauche sur la rue Galipeau jusqu'à la piste cyclable à droite, après la rue Bill-Clément.	1
1	Prendre la piste cyclable, d'abord asphaltée et qui devient un sentier en terre, traverser la R-317 (1 ^e route que l'on croise) et continuer tout droit jusqu'au 5 ^e Rang E. (2 ^e route pavée, pas identifiée).	1,7
2,7	Tourner à droite sur le 5 ^e Rang E. jusqu'à la Montée du Gore (intersection en T environ 1,7 km après la Montée Steiner).	5,1
7,8	Tourner à gauche sur la Montée du Gore. Après 35 m, près de l'intersection du 3 ^e Rang du Gore, croix de chemin et aire de repos : abri, table et latrine extérieure.  Continuer tout droit sur la Montée du Gore jusqu'au Chemin du 4 ^e Rang du Gore où il y a une croix de chemin.	2,6
10,4	Tourner à droite au Chemin du 4 ^e Rang du Gore, jusqu'au Rang Malo. Entrer dans le Parc des Chutes de Plaisance à droite, juste après le pont sur la rivière de la Petite-Nation. L'entrée est gratuite pour nos marcheurs bien identifiés (cocarde/écusson).  On y trouve une aire de repos et des toilettes; pas d'eau potable.	2,4
12,8	En quittant les chutes, revenir au Rang Malo et garder la droite, puis continuer jusqu'à la Montée Papineau (intersection en T).	1,6
14,4	Tourner à droite sur la Montée Papineau qui devient la rue Papineau, aller jusqu'à la rue Principale (R-148), traverser la rue Principale, continuer tout droit sur le Chemin des Presqu'îles pour vous rendre à l'hébergement.	4,1
18,5	Arrivée	

Trajet alternatif via Parc national de Plaisance		
Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Reprendre la rue Victoria (R-148) à droite. Au feu de circulation, tourner à droite, rue Galipeau, jusqu'au centre d'accueil du sentier du Parc national de Plaisance à gauche, avant le traversier. Des frais de passage sont exigés (SEPAQ).	1,5
1,5	Prendre le Sentier des Outaouais jusqu'au Sentier de la Baie-Noire.	5,5
7	Prendre à gauche le Sentier de la Baie-Noire jusqu'au Sentier de la Carrière.	1,6
8,6	Prendre le Sentier de la Carrière à droite, jusqu'à la rue Legault 3.8 (juste après le pont).	
12,4	Prendre à droite la rue Legault jusqu'au bout, puis légèrement à droite le Sentier de la Carrière jusqu'au Chemin des Presqu'îles.	2,4
14,8	Prendre à gauche le Chemin des Presqu'îles jusqu'à l'hébergement.	0,2
15	Arrivée	

Jour 4 : Thurso à Plaisance (suite)**Lieu d'hébergement**

- 49, Chemin des Presqu'îles.
- L'hébergement se trouve au sous-sol de la maison. Pour y accéder, longer le côté gauche de la maison et entrer par la deuxième porte. Une affiche indique l'entrée des marcheurs.
- Possibilité de faire laver et sécher son linge par l'hébergeur (\$\$).
- Contact : Mme Ann-Marielle Tinkler 418 955-7517
- Prendre note du code de la boîte à clé de votre hébergement à Montebello si vous ne l'avez pas déjà noté à Orléans.

**Services**

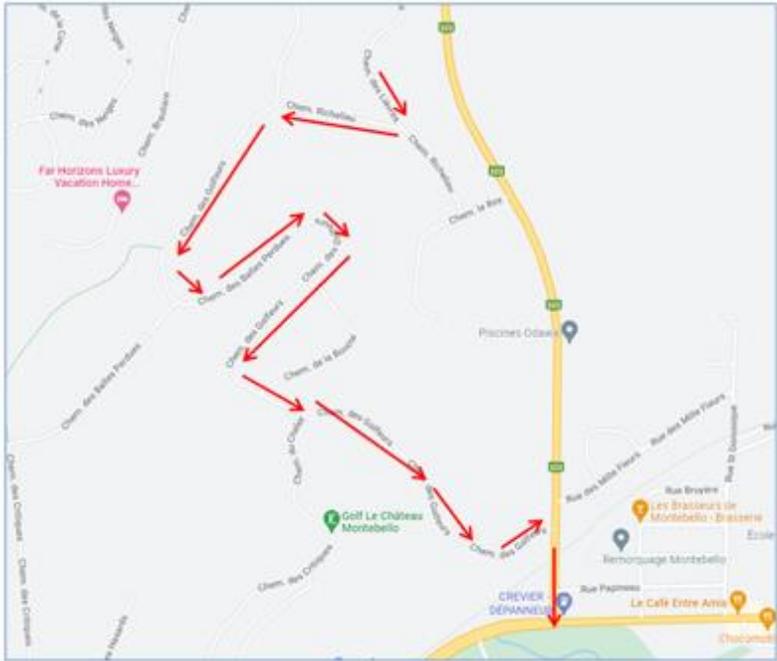
- Un casse-croûte et un restaurant à proximité (jours et heures d'ouverture très variables).
- Pas d'épicerie, un seul dépanneur à la station-service locale, choix alimentaires limités.
- Possibilité de commander des repas de restaurants de Papineauville.

Jour 5 : Plaisance à Montebello

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	À la sortie de l'hébergement, prendre à gauche le Chemin des Presqu'îles, traverser la rue Principale (R-148), monter la rue Papineau (devient la Montée Papineau) et continuer tout droit jusqu'à l'intersection en T (environ 400 m passé l'autoroute 50). À l'intersection, croix de chemin, rang St-Louis à gauche et rang des Cascades à droite.	5,1
5,1	Prendre à droite sur le rang des Cascades. Continuer tout droit sur le chemin des Cascades qui devient Côte des Cascades.	6,7
11,8	Au panneau d'arrêt, prendre à droite la Côte des Cascades (suivre les indications pour A-50/R-321. Attention, ne pas aller tout droit, c'est un cul-de-sac), passer sous le viaduc de l'autoroute 50, tourner à gauche au panneau d'arrêt pour continuer sur Côte des Cascades, puis à l'autre panneau d'arrêt, prendre à droite jusqu'à la R-321.  Aire de repos au 2391, Côte des Cascades. Table patio et parasol. Toilette et accès à l'eau dans la résidence.  1,8 km plus loin, au 2101, Côte des Cascades (Planchers Lauzon), tables de pique-nique accessibles si on ne prend pas la place des employés sur l'heure du dîner. Eau disponible à l'extérieur près de l'entrée.	1,1
12,9	Prendre à gauche sur la R-321, direction Saint-André-Avelin, continuer jusqu'au chemin de la Rouge.	1

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
13,9	Prendre à droite sur le chemin de la Rouge jusqu'au chemin St-Hyacinthe que l'on croise à une intersection en Y, direction Montebello (Croix de chemin – Halte/aire de repos). À cette intersection en Y, prendre à droite sur le chemin Saint-Hyacinthe; vous arriverez à Notre-Dame-de-Bonsecours  Aire de repos : Édifice municipal, 1, Chemin de l'Hôtel-de-ville, Notre-Dame-de-Bonsecours. Toilettes et eau disponibles seulement pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 9h00 à 16h00. Table à pique-nique et banc à l'extérieur disponibles en tout temps. Continuer tout droit jusqu'au viaduc de l'autoroute 50. Traverser le viaduc et continuer tout droit sur le chemin St-Hyacinthe jusqu'à un petit pont de pierres.	4,4
18,3	Tout de suite après le pont, prendre à droite sur le chemin des Lièvres et continuer tout droit jusqu'au chemin Richelieu (intersection en Y). <i>A partir d'ici on peut prendre le trajet alternatif via le Golf de Montebello, plus calme et champêtre, mais compliqué. Autrement continuez à la prochaine étape</i>	0,7
19	Prendre à gauche sur le chemin Richelieu jusqu'au ch. Le Roy.	0,2
19,2	Prendre à gauche sur le ch. Le Roy jusqu'à la R-323.	0,1
19,3	Prendre à droite sur la R-323 jusqu'à la rue Notre-Dame (R-148).	1,0
20,3	Tourner à gauche sur la rue Notre-Dame (R-148) jusqu'à la rue Bonsecours; tourner à gauche pour vous rendre à l'hébergement.	0,6
20,9	Arrivée	

Jour 5 : Plaisance à Montebello (suite)

Trajet alternatif via le Golf de Montebello		
Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
19	Prendre à droite sur le chemin Richelieu. Après 250 m, prendre à gauche sur le chemin des Golfeurs, puis à gauche (suivre la courbe) sur le chemin des Balles-Perdues qui redevient le chemin des Golfeurs. Poursuivre sur le chemin des Golfeurs jusqu'à la R-323. Sur la carte :	2,4
		
21,4	Prendre à droite jusqu'à la rue Notre-Dame (R-148).	0,2
21,6	Tourner à gauche sur la rue Notre-Dame (R-148) jusqu'à la rue Bonsecours; tourner à gauche pour vous rendre à l'hébergement.	0,6
22,2	Arrivée	

Lieu d'hébergement

- Centre communautaire, 220a, rue Bonsecours.
- Chaque marcheur dépose le montant demandé pour l'hébergement dans l'enveloppe identifiée à cette fin.
- Contacts :
 - Jean-François Lahaie, responsable des locations, 819 423-5123 poste 3410.
 - En cas d'urgence seulement, incluant les vendredis et les fins de semaine : M. Éric Cayer, responsable des travaux municipaux 819 743-2443.

Services

- Si vous lisez l'Itinéraire en ligne, cliquez sur le lien : [Village historique et touristique.](#)
- Services et restaurants à proximité.

 Taxi Montebello, 819 423-4011

Jour 6 : Montebello à L'Original

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	De l'hébergement, retourner sur la rue Notre-Dame (R-148), prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à la route Côte du Front (sur la gauche, avant le pont).	2,3
2,3	Prendre à gauche sur Côte du Front, parallèle à la R-148. Suivre ce petit chemin, traverser un pont et continuer pour rejoindre la R-148.	1,6
3,9	Reprendre à gauche sur la rue Notre-Dame (R-148) jusqu'au chemin du Traversier.  Prendre ce chemin à droite jusqu'au quai pour y prendre ENSEMBLE le traversier (\$ comptant) vers Lefavre. Les propriétaires préfèrent effectuer la traversée avec un minimum de 5 personnes lorsqu'il n'y a pas de voitures à bord.	1,1
5	 En sortant du traversier (toilette sèche), monter la côte et prendre à gauche sur la rue Lajoie (chemin Concession 1), jusqu'au panneau qui indique « Montréal » (intersection Bay Road).	5,2
10,2	Prendre à droite sur Bay Road (County Road 24) jusqu'à l'intersection en T.	2,9
13,1	Prendre à gauche sur Bay Road. Aire de repos au 2228 Bay Road jusqu'au 8 juin inclusivement :  Toilette et distributrice d'eau dans le garage.  Table à pique-nique et chaises près de la route et au bord de la rivière, sous les arbres. À partir du 9 juin, cette aire de repos sera au 2282 Bay Road : Table à pique-nique et chaises sous un abri. Si les propriétaires sont présents, accès à la toilette et à l'eau dans la maison de jardin. Premiers soins.  Au 1756 Bay Road , eau disponible et accès à la toilette si les propriétaires sont présents.  Bouteilles d'eau dans une glacière si les propriétaires sont absents. Table et chaises à l'ombre.	9,6
22,7	À l'entrée du village, de l'autre côté du petit parc, il y a un dépanneur. Prendre à gauche sur la rue King qui devient le chemin Front O. Continuer jusqu'au camping municipal.	1,2
23,9	Arrivée	



Lieu d'hébergement

- Centre communautaire de L'Original 772, chemin Front O.
- Contacts :
 - Madame Mélanie Larivière, coordonnatrice des parcs et loisirs. Pour informations générales : 613 678-3601 (bureau); 613 872-3872 (cellulaire).
 - M. Carl Fournier, chef d'équipe des parcs et loisirs. En cas d'urgence opérationnelle (ex : fuite d'eau, toilette brisée, trouble électrique, etc. : 613-551-7075
- Veuillez déposer le montant demandé pour l'hébergement en argent comptant dans l'enveloppe prévue à cette fin sur la table d'entrée. N'oubliez pas d'apposer vos initiales sur la liste de noms à l'arrivée.
Attention : il est strictement défendu de faire sécher les sous-vêtements et/ou linge à l'extérieur, ni sur les cordes à linge, ni sur les clôtures (consigne du canton de Champlain). Autrement dit, faire sécher ses vêtements à l'intérieur de la salle.
- Aire de pique-nique et plage municipale à votre disposition.
- Cuisine disponible.



Services

- Il est possible de commander des repas de Hawkesbury : les menus de quelques restaurants seront laissés sur la table d'entrée.
- Pour le lendemain (Jour 7) :
- En vous dirigeant vers Chute-à-Blondeau, vous pourriez profiter d'un arrêt à Hawkesbury pour manger : c'est à 7,5 km.
Vous pouvez également précommander votre souper préparé par la résidence  Manoir Carillon à Chute-à-Blondeau. Coût : 12\$. Contactez Madame Hélène Pratt 24 heures à l'avance au : 613 632-3434 ou 613 307-1567.
La résidence ne préparera pas de souper pour les personnes qui n'appellent pas l'avance. Vous devez aller chercher votre repas à la résidence Manoir Carillon au 1988, rue Principale, de l'autre côté de la rue, en face du Centre communautaire, puis revenir le manger au Centre communautaire.



Hawkesbury Taxi, 613 632-2595

Jour 7 : L'Original à Chute-à-Blondeau

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Revenir à la rue Front puis prendre à gauche. Continuer tout droit sur ce chemin qui longe la rivière des Outaouais jusqu'à l'intersection en T, Regional Rd 4 ou rue Main O. Restauration rapide possible à côté de la station-service.	4,6
4,6	Prendre à gauche sur la rue Main O. jusqu'à la rue McGill et boul. du Chenail. Cette artère est la division est-ouest de Hawkesbury.	2,5
7,1	Continuer tout droit sur la rue Main E. (plusieurs commerces sur cette rue) jusqu'à la rue Tupper (concessionnaire automobile à l'intersection).	2,5
9,6	Passé la rue Tupper, la rue Main devient le chemin Front. Continuer tout droit sur le chemin Front qui longe une baie.  En route après 1,4 km, le parc Miner sur votre droite: possibilité de pause.   4 km plus loin, le parc (Township East Hawkesbury Park) se trouve sur la gauche à la sortie de la baie. Toilettes. Un peu plus loin, il y a un ruisseau; c'est au pied de ce ruisseau que la bataille de Dollard Des Ormeaux a eu lieu. Poursuivre jusqu'à l'hébergement. À noter que la rue Front devient la rue Principale dans le village de Chute-à-Blondeau.	9,7
19,3	Arrivée	



Lieu d'hébergement

- Centre communautaire, 2005, rue Principale ; se présenter à l'arrière, du côté de la rivière, au niveau du sol.
- Si un événement a lieu au Centre communautaire, les marcheurs seront déplacés à la sacristie pour la nuit. Si vous devez dormir à la sacristie, les douches du centre communautaire ne seront disponibles que le lendemain matin.
- Contact :
 - Madame Joanne Ladouceur Crête, 514 715-4383.



Services

Il est possible d'acheter des collations et le déjeuner sur place.

Jour 8 : Chute-à-Blondeau à Rigaud

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Prendre à gauche sur la rue Front et passer devant l'entrée du parc provincial Voyageur.	4,3
4,3	Continuer sur la rue Front, passer sur le viaduc de l'autoroute 417 et continuer tout droit jusqu'à Concession Road 1 (Conc 1).	0,9
5,2	Prendre à gauche sur Concession Road 1 jusqu'au coin du chemin Grande Montée, vers Pointe-Fortune.	5,2
10,4	Prendre à gauche sur le chemin Grande Montée, passer sur le viaduc de l'autoroute 417 et continuer tout droit jusqu'à l'intersection de la R-342.	0,4
10,8	Prendre à droite sur la R-342 Est vers Rigaud.  À 4,3 km, halte et toilettes au camping Trans-Canadien, 960, R-342. Eau embouteillée vendue au dépanneur. Cantine (frites, hamburgers) et pergola sur le camping. Passer sur le viaduc de l'autoroute 40. La R-342 devient la rue St-Jean-Baptiste O. à l'entrée de Rigaud. Traverser le pont et continuer tout droit (environ 100 mètres) jusqu'à la rue Saint-Pierre.	10
20,8	« Jonction du trajet alternatif » Prendre à droite sur la rue Saint-Pierre, passer devant l'église Sainte-Madeleine et continuer jusqu'à la rue Bourget. Prendre à gauche sur la rue Bourget, puis à droite sur la rue de Lourdes. En montant la rue de Lourdes, garder la gauche pour vous rendre au lieu d'hébergement (sur la gauche en arrivant au stationnement). Se présenter à la boutique du sanctuaire.	1,9
22,7	Arrivée (28,6 pour le <i>Trajet alternatif</i>)	

 Trajet alternatif via St-Eugène Défi : 28,6 km, apportez eau, lunch et collations.		
Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Prendre à gauche sur la rue Front et passer devant l'entrée du parc provincial Voyageur.	4,3
4,3	Continuer sur la rue Front, passer sur le viaduc de la R-417 et continuer tout droit sur le Chemin Comté 14 (Chemin St-Eugène) jusqu'à l'intersection en T.	6,7
11	Tourner à gauche sur le Chemin Comté 10 qui devient la rue Labrosse dans le village de St-Eugène et continuer jusqu'au chemin Duplantie.	2,9
13,9	Tourner à droite sur le chemin Duplantie, traverser la rivière Rigaud et poursuivre votre route jusqu'au chemin Concession 5.	0,4
14,3	Tourner à gauche sur le chemin Concession 5 qui devient le chemin de la Fourche. Après environ 5,9 km, le chemin de la Fourche se divise en deux branches; prendre la branche sur votre gauche et traverser la rivière Rigaud pour vous rendre au chemin du Haut-de-la-Chute que vous prendrez à droite. Continuer sur le chemin du Haut-de-la-Chute qui devient la rue St-François dans la municipalité de Rigaud; continuer jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste (R-342); traverser le pont et continuer tout droit (environ 100 mètres) jusqu'à la rue St-Pierre.	12,4
26,7	Continuer sur le trajet principal (voir « <i>Jonction du trajet alternatif</i> »).	

Jour 8 : Chute-à-Blondeau à Rigaud (suite)**Lieu d'hébergement**

- [Sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes](#), 43, rue de Lourdes.
- Hébergement au sous-sol de la boutique de souvenirs du sanctuaire.
 - Contact : Père Ronald Hochman, 450 451-5385. Adresse courriel : ronaldhochman@hotmail.com

**Services**

- Services et restaurants à Rigaud. Il est possible de commander un repas à partir du lieu d'hébergement.
- Pour le déjeuner à Rigaud, il y a des restaurants sur la rue St-Jean-Baptiste, et d'autres juste avant l'autoroute 40.



Taxi 3000, 450 451-3000

Jour 9 : Rigaud à Hudson

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Descendre la rue de Lourdes, tourner à gauche sur la rue Saint-Viateur et continuer tout droit jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste.	1,5
1,5	Tourner à droite sur la rue St-Jean-Baptiste E. / Chemin de la Grande-Ligne (R-342) et continuer tout droit jusqu'au viaduc de l'autoroute 40.  Services et restaurants près de l'intersection.	1,1
2,6	Passer le viaduc et continuer tout droit sur la rue St--Jean--Baptiste qui devient Chemin de la Grande-Ligne jusqu'à une intersection en Y, juste après la rue du Bosquet. Garder la gauche en direction de la voie ferrée. Ne pas continuer sur la R-342 (chemin des Prairies) qui fait une courbe à droite.  En route, à environ 2,2 km du viaduc, il y a une halte cycliste avec pergola.	2,4
5	Traverser la voie ferrée et continuer tout droit sur le chemin de l'Anse qui devient ensuite la rue Main. <i style="color: purple;">Pas d'accotement. Soyez prudent.</i>  À environ 6,5 km, au 723, rue Main, Hudson, aire de repos à la Ferme communautaire Betterève. Le parc Thompson est en face. Pas d'eau potable.  À 8 km, au 642, se trouve l'église Anglicane St-James. Un banc est disponible à l'extérieur et vous avez accès à des toilettes et de l'eau seulement si le centre communautaire à l'arrière de l'église est ouvert. Heures d'ouverture variables. En semaine, le centre est généralement ouvert jusqu'à 10h30.  À Hudson, environ 1,5 km plus loin, services et restaurants.	10,1
Rendez-vous au lieu d'hébergement		
15,1	Arrivée	

Lieu d'hébergement

- L'église St-Thomas d'Aquin, 413, rue Main, côté ouest de l'église, au sous-sol.
- Prendre la clé au presbytère et la remettre au presbytère le matin du départ.
- Douches disponibles au presbytère sur demande.
- Contacts : Père Marceliano, presbytère, 450 458-5322 (en son absence, Père Roland Demers).

Services

- Services et restaurants à proximité.
- Pas de service de restauration ouvert tôt le matin à Hudson. Vous pouvez déjeuner à Oka.
- À Oka, l'épicerie Métro (31, rue Notre-Dame) ouvre à 8h00, le Subway (18, rue de l'Annonciation) à 9h00.
- La boulangerie PATOka (<https://painatartine.com/index.php/patoka/>), 118 rue Notre-Dame, Oka. Au menu : café, pâtisserie, sandwiches. Rabais pour les marcheurs du CDO. Vérifiez les heures d'ouverture. Il est préférable de prendre sa nourriture **pour apporter** car il n'y a que 4 places assises. L'espace devient encore plus limité pour les clients de la boulangerie lorsque les marcheurs enlèvent leur sac à dos. **Pas d'accès à la toilette.**



Veillez s.v.p. téléphoner à l'avance pour commander des sandwiches : 450 415-0666.



Taxi St-Lazare Hudson, 450 424-1000

Jour 10 : Hudson à Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	<p>Reprendre la rue Main à droite et continuer tout droit jusqu'au traversier.</p> <p> Prendre le traversier vers Oka (\$ comptant).</p>	3,8
3,8	<p>En sortant du traversier, continuer tout droit sur le Rang de l'Annonciation et juste avant le terrain de balle, prendre la piste cyclable à droite jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste.</p> <p>Si vous voulez arrêter à la Boulangerie PATOka, au 118, rue Notre-Dame, prendre à gauche sur la rue St-Jean-Baptiste puis tout de suite à droite sur la rue Notre-Dame. La boulangerie se trouve à moins de 300 mètres.</p> <p> En sortant de la boulangerie, continuer sur la rue Notre-Dame, tourner à droite sur la rue St-André pour prendre la rue St-Sulpice (Route Verte 1) à gauche.</p>	0,8
4,6	<p>Prendre à droite sur la rue St-Jean-Baptiste qui bifurque ensuite à gauche. À la rue St-André, prendre à droite jusqu'à la rue St-Sulpice (Route Verte 1) que vous prenez sur votre gauche; tourner ensuite à gauche sur la rue du Paigne puis reprendre la rue St-Jean-Baptiste à droite; continuer de suivre la piste cyclable.</p> <p>Traverser le Parc national d'Oka. À environ 3,2 km, vous croiserez le Chemin du Camping. Continuer de suivre la piste cyclable (Route Verte 1 / Chemin des Collines) jusqu'à un embranchement sur la droite en direction de Deux-Montagnes.</p>	9
13,6	<p>Prendre cet embranchement à droite (Route Verte 1) et continuer sur la piste cyclable.</p> <p> Environ 2 km plus loin, se trouve un parc-école sur votre droite: tables et bancs.</p> <p> Un banc se trouve environ 700 m plus loin, près du Lac de la Sablière à Pointe-Calumet.</p> <p>Continuer sur la piste cyclable, passer devant le parc aquatique, poursuivre jusqu'à la 30^e Avenue de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, environ 3,9 km plus loin.</p>	6,3

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
	<i>Prendre note que les numéros des avenues vont en décroissant jusqu'à la 1^e dans Pointe-Calumet et reprennent à partir de la 45^e à Sainte-Marthe-sur-le-Lac.</i>	
19,9	<p>Prendre à gauche sur la 30^e Avenue jusqu'au chemin d'Oka.</p> <p>Prendre à droite sur le chemin d'Oka, faire 150 m et prendre à gauche sur la rue de l'Église.</p> <p>Se rendre à la porte entre l'église et le presbytère, au fond du stationnement.</p>	0,8
20,7	Arrivée	



Lieu d'hébergement

- Presbytère, 3101, rue de l'Église.
- Contact :
 - ⊖ Madame Suzanne Bélanger, Villa du Bonheur, 3115, rue Ste-Madeleine, app. # 13 (face au stationnement des H.L.M.) 514 582-0214 Adresse courriel : saleendany@gmail.com



Services

Services et restaurants à proximité.



S.v.p. téléphoner aujourd'hui à l'hébergement de Laval pour confirmer votre arrivée du lendemain.
 Sœur Mariette Desrochers, 438 403-8486.
 S'il n'y a pas de réponse, téléphoner au Partage Saint-Maxime 450 973-4242.

Jour 11 : Sainte-Marthe-sur-le-Lac à Laval



Au cours de cet itinéraire, deux trajets alternatifs sont proposés

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)	Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	Prendre à gauche le chemin d'Oka jusqu'au feu de circulation du boul. des Promenades.	0,9			
0,9	Traverser le boul. des Promenades et reprendre la piste cyclable (parallèle au chemin d'Oka, elle serpente vers un boisé après 10 m jusqu'au boul. Deux-Montagnes.	2,4			
3,3	En sortant du boisé, traverser le boul. Deux-Montagnes et continuer tout droit sur la piste cyclable (parallèle à la voie ferrée en sortant du boisé) jusqu'à la fin de la piste (intersection 16 ^e Avenue et rue Guy).	0,5			
3,8	Prendre à gauche sur la 16 ^e Avenue, encore à gauche sur la rue Montclair, puis à droite sur la 15 ^e Avenue jusqu'à la rue Henri-Dunant.	0,5			
4,3	Prendre à gauche sur la rue Henri-Dunant, puis à droite sur la 8 ^e Avenue jusqu'au pont-barrage parallèle au chemin de fer.	2,1			
6,4	<p><i>À noter : cette étape est possible uniquement si les travaux du REM sont complétés et que ce trajet est accessible une fois le pont traversé; sinon, prendre l'alternative.</i></p> <p>Traverser le pont-barrage. À la sortie du pont-barrage, prendre à droite sur la rue des Érables et traverser la voie ferrée. Prendre la piste cyclable du côté gauche de la rue des Érables. Continuer sur la rue des Érables jusqu'au dépanneur de la rue des Plaines. Rue des Érables devient alors chemin du Bord-de-l'Eau.</p>	2,8			
	<p>Alternative à la dernière étape (environ 1,1 km de plus)</p> <ul style="list-style-type: none"> Traverser le pont-barrage. À la sortie, prendre à gauche sur la rue des Érables, puis à droite sur la rue St-Antoine. Prendre à droite sur la rue Fernando Pessoa, traverser le parc puis prendre à droite sur le sentier des Bois. À la rue Hector-Nadon, prendre la branche gauche de la rue du Chemin-de-Fer pour rejoindre l'avenue des Bois. Prendre à droite sur l'avenue des Bois pour atteindre le chemin du Bord-de-l'eau. Tourner à gauche sur le chemin du Bord-de-l'Eau. <p style="text-align: center;">La prochaine étape sera réduite de 0,3 km</p>				
9,2	Continuer tout droit sur Bord-de-l'Eau jusqu'au boul. Samson. Ne pas continuer sur boul. Samson.	3,3			
12,5	<p>Poursuivre à droite sur Bord-de-l'Eau.</p> <p style="text-align: center;"> Après 1,1 km, parc nature « Couvrette ».</p> <p>1,5 km plus loin, en face du 341, Bord-de-l'Eau, petit calvaire de pierre historique Sauriol, construit en 1925. Continuer jusqu'à la rue Cléophas-Charbonneau, du côté gauche, après la rue des Anémones que vous verrez à droite.</p>	3,6			
16,1	Prendre à gauche sur la rue Cléophas-Charbonneau jusqu'au boul. Samson.	0,2			
16,3	<p>Prendre à droite sur le boul. Samson et passer sur le viaduc de l'autoroute 13.</p> <p>Tout de suite après avoir passé le viaduc, surveiller la piste cyclable que vous prendrez à droite. Continuer sur cette piste cyclable jusqu'au boul. Lévesque O. (intersection en T).</p>	1,1			

Jour 11 : Sainte-Marthe-sur-le-Lac à Laval (suite)

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
17,4	Prendre à gauche sur le boul. Lévesque O. jusqu'au boul. Samson.	1,2
18,6	Prendre à droite le boul. Samson sur 300 m (centre commercial), puis prendre à droite sur l'autre section du boul. Lévesque O. jusqu'à l'église.	2,1
Alternative au deux dernières étapes – trajet plus calme (environ 0,7 km de plus)		
	• Prendre à gauche sur le boul. Lévesque O. jusqu'à la Promenade des Îles.	0,9
	• Prendre à droite sur la Promenade des Îles, passer par les Îles Du Tremblay et Paton, puis rejoindre l'autre section du boul. Lévesque O. qu'on peut atteindre en bifurquant, à la fin, dans le grand parc Berthiaume-Du Tremblay.	1,7
	• Prendre à droite sur le boul. Lévesque O. et continuer tout droit jusqu'à l'église Saint-Maxime.	1,4
20,7	Arrivée	



Lieu d'hébergement

Presbytère de l'église St-Maxime, 3700, rue Lévesque O. entre la 80^e et la 77^e Av.

- Se présenter au sous-sol de l'église du côté gauche.
- Demander Sœur Mariette Desrochers.



Services

Services et restaurants à proximité.



Taxi Coop, 450 688-8700

Jour 12 : Laval à l'Oratoire St-Joseph, Montréal

Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)	Cumul (km)	DIRECTIONS	Étapes (km)
0	En sortant du presbytère, se diriger vers la rivière; vous verrez l'école Saint-Maxime sur votre gauche. Prendre ensuite à gauche la piste cyclable qui longe la rivière des Prairies jusqu'au pont Lachapelle. Quelques mètres avant le pont, continuer sur la branche droite de la piste cyclable pour passer sous le pont; poursuivre jusqu'à la 71 ^e Ave (environ 50 m) pour prendre le trottoir de la travée du pont qui traverse la rivière des Prairies, direction Sud, vers Montréal. Vous ferez face à la circulation.	1	7,9	L'avenue Ste-Croix devient le chemin Lucerne. Poursuivre sur Lucerne et prendre à gauche sur av. Algonquin jusqu'au Chemin St-Clare.	0,9
1	À la sortie du pont, tourner légèrement à gauche sur la rue Lachapelle/QC117 N. Continuer tout droit sur la rue Lachapelle puis prendre à gauche sur la rue du Bocage. Prendre à gauche sur la rue de la Miséricorde, puis reprendre à droite sur la rue du Bocage, jusqu'au bout de la rue.  Prendre à droite sur la rue Notre-Dame-des-Anges, marcher 50 mètres et prendre à gauche pour entrer dans le parc Rimbault : aire de repos. Près du boisé, prendre à droite sur le sentier jusqu'au boul. Gouin O.	1,5	8,8	Prendre à droite sur le Chemin St-Clare. Il serpente jusqu'à la rue Jean-Talon où il devient chemin Côte-des-Neiges.	1,2
2,5	Prendre à gauche sur le boul. Gouin O et continuer tout droit jusqu'au boul. O'Brien.	0,3	10	Continuer tout droit sur Côte-des-Neiges jusqu'au chemin Queen Mary.	2,2
2,8	Prendre à droite sur le boul. O'Brien (qui devient avenue O'Brien après le boul. Henri Bourassa) jusqu'à la rue Lapointe.	2,4	12,2	Prendre à droite sur le chemin Queen Mary et monter à gauche vers l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal de Montréal.	0,5
5,2	Prendre à gauche sur la rue Lapointe, puis à droite sur l'avenue Ste-Croix jusqu'au boul. Côte Vertu. En retrait de l'abribus, au coin de l'intersection, le monument du Saint-Frère André : « Frère André, 1845-1937, décédé en cet hôpital, mercredi 6 janvier 1937 ».	1,1	12,7	Arrivée : Se présenter au bureau d'accueil des pèlerins pour signer le registre afin de recevoir votre certificat par la poste.	
6,3	Continuer sur Ste-Croix et passer sous l'autoroute 40	1,6			

Validation quotidienne du parcours (À imprimer s.v.p.)



Orléans Date :	Buckingham (Gatineau) Date :	Thurso Date :
Plaisance Date :	Montebello Date :	L'Orignal Date :
Chute-à-Blondeau Date :	Rigaud Date :	Hudson Date :
Sainte-Marthe-sur-le-Lac Date :	Laval Date :	Montréal Date :